

POLE DE RECHERCHE OCEANOLOGIQUE ET HALIEUTIQUE CARAIBE

EXPLOITATION DU FICHIER DES INSCRITS MARITIMES

M. BELLEMARE

Décembre 1985

Document Scientifique n° 2

**IFREMER**
INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE
POUR L'EXPLOITATION DE LA MER

U.A.G
UNIVERSITE
DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

ORSTOM
INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

L'ORSTOM (Institut Français de
Recherche Scientifique pour le Développement en
Coopération) a eu la maîtrise d'ouvrage de la
présente investigation réalisée dans le cadre de
la convention qu'il a passée, le 26 novembre 1985,
avec l'ASSOCIATION Régionale pour
le Développement de la Coopération Maritime
Antilles-Guyane).

Ce volet socio-économique
représente une des trois dimensions du Projet de
Recherche Interdisciplinaire proposé par cette
équipe par la REGION

EXPLOITATION DU FICHER DES INSCRITS MARITIMES

M. BELLEMARE

Décembre 1985

Document Scientifique n° 2

L'ORSTOM (Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération) a eu la maîtrise d'ouvrage de la présente investigation réalisée dans le cadre de la convention qu'il a passée, le 26 novembre 1986, avec l'ARDECOMAG (Association Régionale pour le Développement de la Coopération Maritime Antilles-Guyane).

Ce volet socio-économique représente une des trois dimensions du Projet de Recherche Interdisciplinaire proposé par cette Association et approuvé par la REGION MARTINIQUE qui a participé au financement de cette étude.

Au sein du Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe, l'IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer) a contribué à la réalisation de ces travaux de recherche.

De plus, cette investigation a bénéficié de la collaboration du COMITE DES PECHES à travers la participation temporaire de son technicien aux travaux informatiques et d'exploitation.

RESUME

L'exploitation du Fichier des Inscrits Maritimes fixe cette population à 955 individus au 01/10/85. L'évolution à long terme montre un recul sensible de cette corporation, particulièrement nette sur la côte Caraïbe.

L'âge moyen est élevé (46 ans) et supérieur à celui de l'ensemble de la population active masculine de la Martinique. Si l'on observe depuis 1979 l'entrée de quelques jeunes dans la profession (effet probable de l'Ecole d'Apprentissage Maritime), on constate surtout l'effondrement des classes intermédiaires et le gonflement des classes les plus âgées.

The records of the Maritime Index show its membership at 955 individuals on October 1, 1985. The long term evolution of this corporation shows a significant decline, particularly for the Caribbean coast. The average age has risen (46 years) and is above that of the Martiniquan active male population. Through one recognizes that since 1979, this profession has received some young men, (due probably to the Maritime Apprentice School), one must also recognize the decline of participation among the intermediate ages and the increase among the older.

La explotación del Registro de los Inscritos Marítimos indica una población de 955 individuos el 01/10/85. La evolución a largo plazo muestra un regreso sensible de esa corporación, particularmente claro en la Costa del Caribe. El promedio de edad es elevado (46 años) y superior a él de la mayoría de la población activa masculina de Martinica. Si se puede observar, desde 1979, la entrada de algunos jóvenes en la profesión, (probablemente por la presencia de la Escuela de Aprendizaje Marítima) se observa más que todo el descenso de las clases intermediarias y la aumento de la clases mayores.

Du fichier des enrôlés tenu par les services des Affaires Maritimes (Quartier de la Martinique), pour chacun des marins pêcheurs, nous avons extrait l'essentiel des informations disponibles soit:

- *Nom, prénoms, adresse
- *Année de naissance
- Année de première inscription au fichier
- *Etat matrimonial, nombre d'enfants
- *Type de pêche pratiquée
- Fonctions et catégorie
- Date de dernier embarquement ou débarquement
- Nom du bateau
- *Formations spécialisées

Les pêcheurs non-actifs, soit débarqués depuis plus d'un an à la date du 1/10/85, soit n'ayant jamais navigué depuis leur inscription n'ont pas été pris en compte.

Les résultats obtenus après traitement des données recueillies, dans la mesure du possible et en fonction de l'intérêt présenté ont été comparés à ceux disponibles pour les années antérieures.

La collecte des informations et leur exploitation n'ont pu être réalisées que grâce à l'aimable autorisation que nous a accordé M.GILBERT, Administrateur en chef des Affaires Maritimes (quartier de la Martinique). Qu'il en soit vivement remercié.

I. EFFECTIFS

1/ Evolution temporelle.

Les marins-pêcheurs inscrits et actifs après mise à jour au 1/10/85 sont au nombre de 955.
En baisse de plus de 15% par rapport aux effectifs de 1980, ce chiffre toutefois très proche de celui de 1983 marque sur les deux dernières années une pause dans le mouvement de décroissance des effectifs enrôlés.

Tableau 1: Evolution des effectifs enrôlés.

Années	Effectifs	Evol. %	Années	Effectifs	Evol. %
1970	1765		1978	1241	- 8,5%
1971	1721	- 2,5%	1979	1211	- 2,4%
1972	1678	- 2,5%	1980	1125	- 7,1%
1973	1641	- 2,2%	1981		
1974	1589	- 3,2%	1982	1100 (1)	
1975	1508	- 5,1%	1983	961 (1)	-12,6%
1976	1456	- 3,4%	84/85	955 (1)	- 0,6%
1977	1356	- 6,9%			

(1) Y compris les officiers de pêche.

La comparaison des résultats des enquêtes sur l'emploi de 1972 et 1980 et des recensements de 1974 et 1982 fait apparaître que la part des pêcheurs enrôlés dans la population active masculine ayant un emploi s'est réduite du tiers en 10 ans (1972 à 1982).

Sur cette même période la désaffectation pour la pêche a toutefois été moins marquée que celle pour les autres activités du secteur primaire.

Ramenée aux actifs masculins ayant un emploi dans ce seul secteur, la part de la pêche s'est accrue de 26%, passant de 12,1% en 1972 à 15,3 en 1982.

Tableau 2: Evolution de la part des enrôlés dans la PAES* masculine totale et du secteur primaire.

Année	Part des enrôlés dans la PAES masculine totale	Part des enrôlés dans la PAES masculine du secteur primaire
1972	3,2 %	12,1 %
1974	3,4 %	14,3 %
1980	2,5 %	15,5 %
1982	2,1 %	15,3 %

(*) Population ayant déclaré avoir un emploi pendant la semaine précédant le passage de l'enquêteur.

2/ Répartition spatiale.

Tableau 3: Variation des effectifs enrôlés par zone

Zone géographique	Effectifs			% du total Martinique		
	1980	1985	Var. %	1980	1985	Var. %
N.O Caraïbe	133	109	-18 %	11,8%	11,4%	- 3,4%
Sud Caraïbe	277	235	-15,2%	24,6%	24,6%	-----
Canal de Ste Lucie	226	172	-23,9%	20,1%	18,0%	-10,4%
Sud Atlantique	243	208	-14,4%	21,6%	21,8%	+ 0,9%
Nord Atlantique	246	231	- 6,1%	21,9%	24,2%	+10,5%

La régression du nombre de pêcheurs inscrits maritimes entre 1980 et 1984/1985 n'a pas eu la même ampleur dans les différents ports du département.

Soulignée par J.C CLEMENT pour la période 1973/1980, la meilleure résistance de l'activité pêche sur la côte atlantique-nord que sur la côte caraïbe ou dans le canal de Ste Lucie, se confirme pour l'essentiel.

Quatre exceptions notables méritent cependant d'être soulignées : la chute des effectifs de Trinité jusque là stable, le renversement de tendance au François (-29% après 15% de hausse de 1973 à 1980), la très forte croissance du nombre des enrôlés à Ducos et Case-Pilote.

Dans cette dernière commune le développement du nombre des inscrits maritimes (de 11 à 19) peut sans doute s'expliquer par l'apparition de bateaux armés à la pêche côtière. En 1985, 8 sur les 19 marins enrôlés de Case-Pilote pratiquaient ce type de pêche.

Tableau 4: Evolution du nombre d'inscrits par commune

Tendance 80/85	Communes	1973	1980	1985	Variations en % 73/80	80/85
H						
A	DUCOS	18	14	27	- 22	+ 93
U	CASE PILOTE	48	11	19	- 77	+ 73
S	SCHOELCHER	45	17	23	- 62	+ 35
S	RIVIERE PILOTE	56	24	25	- 57	+ 4
E	ROBERT	106	66	68	- 38	+ 3
=	VAUCLIN	111	120	121	+ 8	----
=	GRAND RIVIERE	30	27	27	- 10	----
	BASSE POINTE	7	4	1	- 43	- 75
	BELLEFONTAINE	35	13	8	- 63	- 38
	RIVIERE SALEE	2	8	5	+300	- 37
	STE ANNE	63	53	35	- 16	- 34
	PRECHEUR	65	57	39	- 12	- 31
	MARIN	86	70	49	- 19	- 30
B	FRANCOIS	107	123	87	+ 15	- 29
A	FORT DE FRANCE	134	79	56	- 41	- 29
I	CARBET	63	20	15	- 68	- 25
S	ANSES D'ARLETS	137	105	79	- 23	- 25
S	DIAMANT	43	33	25	- 23	- 24
E	TROIS ILETS	76	31	25	- 59	- 19
	STE LUCE	67	46	38	- 31	- 17
	MARIGOT	6	14	10	+133	- 14
	LAMENTIN	49	23	20	- 53	- 13
	ST PIERRE	64	32	28	- 50	- 12
	TRINITE	100	99	89	- 1	- 10
	STE MARIE	44	36	34	- 18	- 5
	MARTINIQUE	1562	1125	955	- 28	- 15

II. AGE

La population maritime martiniquaise est vieille. L'analyse pour l'année 1985 de l'âge moyen des inscrits et de leur répartition par groupe d'âge confirme ce fait déjà maintes fois souligné.

A l'inverse la tendance au vieillissement, mise en exergue par JC. CLEMENT pour la période 1962-1980, semble s'être infléchie ces dernières années.

La comparaison des pyramides des âges sur la période récente (80-85) permet d'expliquer ce relatif équilibre mais démontre également que le

renouvellement des effectifs reste gravement menacé (cf JC, CLEMENT : "Le marché des produits de la mer en Martinique").

1/ Un âge moyen élevé.

L'âge moyen des pêcheurs enrôlés s'établit en 1984/85 à 46 ans pour l'ensemble du département. Calculée par commune cette moyenne varie entre 41 ans pour la ville de Ste Marie et 55 ans à St Pierre.

Tableau 5: Age moyen par commune (Principaux ports)

! Communes	! Age moyen	!! Communes	! Age moyen !
! STE MARIE	! 41	!!STE LUCE	! 47 !
! VAUCLIN	! 43	!!FRANCOIS	! 47,5 !
! GRAND RIVIERE	! 43	!!ANSES D'ARLETS!	! 48 !
! TRINITE	! 45	!!SCHOELCHER	! 48 !
! ROBERT	! 45	!!MARIN	! 49,5 !
! FORT DE FRANCE!	! 45	!!PRECHEUR	! 51 !
! STE ANNE	! 45	!!ST PIERRE	! 55 !

La répartition par groupe d'âges de 5 ans met en évidence la nette prépondérance des 45-60 ans dans la population maritime (près de 55% des effectifs totaux).

Tableau 6: Répartition par classe d'âges.

! Classes d'âges	! Effectifs	! %
! - de 20 ans	! 30	! 3,1 !
! 20 à - de 25 ans	! 50	! 5,2 !
! 25 à - de 30 ans	! 61	! 6,4 !
! 30 à - de 35 ans	! 50	! 5,2 !
! 35 à - de 40 ans	! 62	! 6,5 !
! 40 à - de 45 ans	! 77	! 8,1 !
! 45 à - de 50 ans	! 175	! 18,3 !
! 50 à - de 55 ans	! 206	! 21,6 !
! 55 à - de 60 ans	! 142	! 14,9 !
! 60 à - de 65 ans	! 72	! 7,6 !
! 65 ans et plus	! 30	! 3,1 !

Seulement un peu plus de 26% des marins-pêcheurs martiniquais ont moins de 40 ans contre 54% pour l'ensemble de la population active masculine du département. De toutes les catégories socio-professionnelles seuls les agriculteurs exploitants présentent une structure par âge comparable.

Tableau 7: Répartition par classe d'âges (% cumulés)

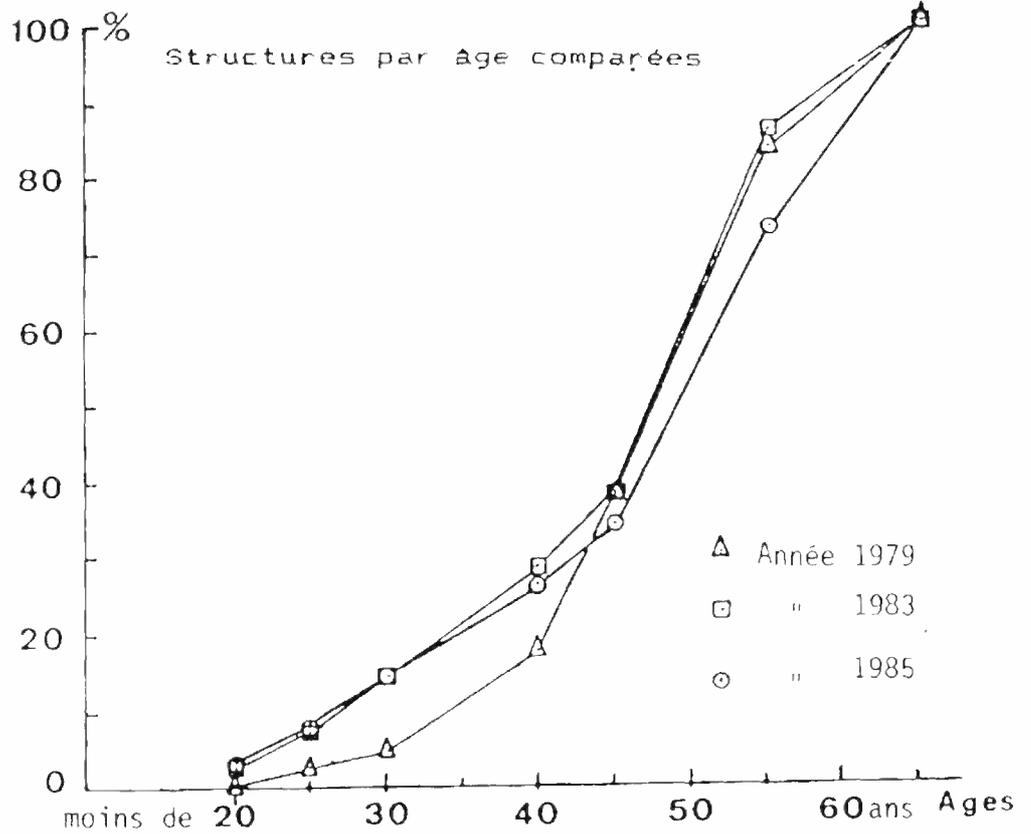
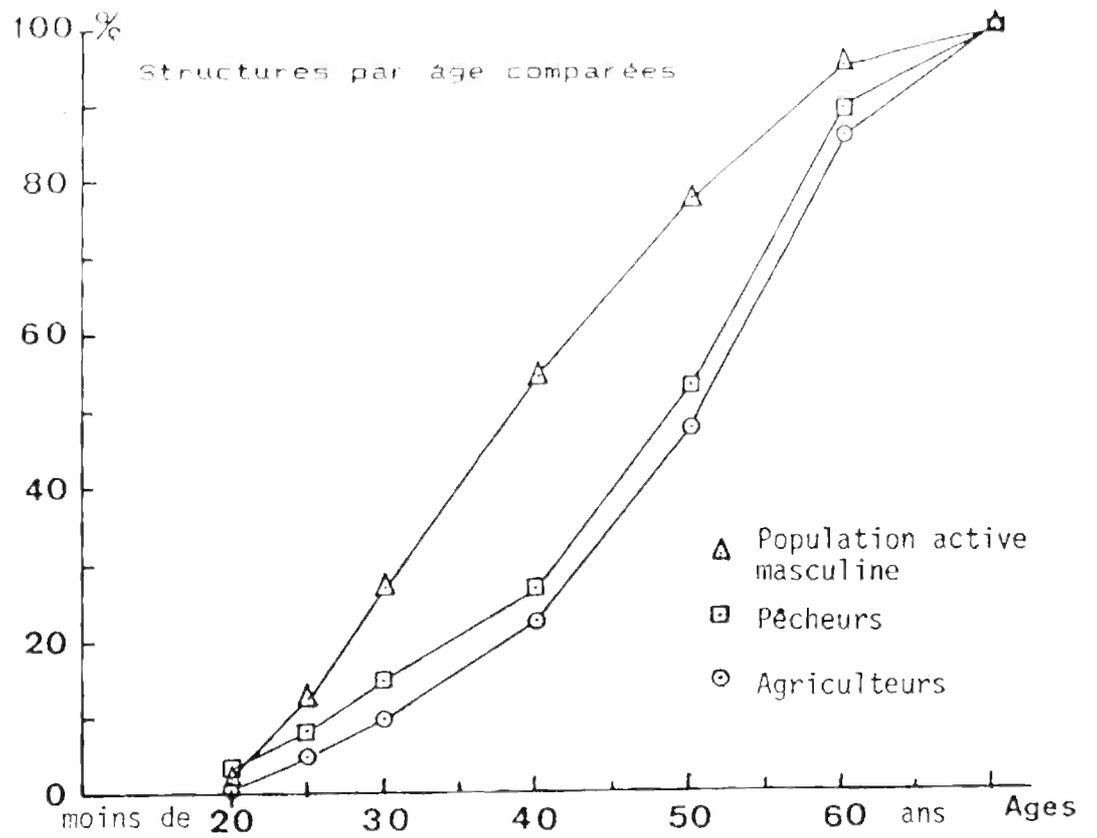
Classes d'âges	Marins-pêcheurs	Pop. active masculine	Agriculteurs-exploitants
- de 20 ans	3,2	2	0,6
- de 25 ans	8,3	12,3	4,7
- de 30 ans	14,7	26,5	9,7
- de 40 ans	26,4	54,2	22,3
- de 50 ans	52,8	77,1	47,8
- de 60 ans	89,3	94,7	85,3
60 ans et +	10,7	5,3	14,7

Loïn d'être homogène la répartition par groupe d'âges de la population maritime présente de notables contrastes d'une zone géographique à l'autre du département. Le nord-caraïbe et le canal de Ste Lucie dont les effectifs enrôlés ont accusé les plus fortes baisses dans la période 73/85 sont également celles où les marins-pêcheurs d'âges élevés sont les plus nombreux.

Tableau 8: Evolution des effectifs et part des enrôlés les plus âgés dans la population totale.

Zone géographique	Effectifs var. 80/85	% du total des enrôlés 50 ans et +	% du total des enrôlés 55 ans et +
Canal de Ste Lucie	- 23,9 %	45,3 %	31,4 %
N.O Caraïbe	- 18 %	63,3 %	44 %
Sud Caraïbe	- 15,2 %	44,7 %	21,2 %
Sud Atlantique	- 14,4 %	42,8 %	22,6 %
Nord Atlantique	- 6,1 %	39 %	18,8 %

Pour les enrôlés pratiquant la pêche côtière la moyenne d'âge s'établit à 32 ans contre 46 ans pour l'ensemble des inscrits maritimes. Seulement 8% d'entre eux ont plus de 50 ans.



27 Analyse dynamique

Le très net vieillissement de la population maritime entre 1962 et 1979 ne semble pas s'être poursuivi au-delà.

En 1983, on note même un léger rajeunissement des pêcheurs enrôlés, l'âge moyen s'établissant alors à 45 ans contre 46,6 en 1979.

Deux ans après, en 1985 on retrouve un âge moyen comparable à celui de 1979 mais correspondant à une structure par âges profondément modifiée.

Sur les cinq dernières années, ces mouvements de sens inverses sont les résultantes des facteurs suivants :

- * la croissance des entrées de jeunes au fichier et donc l'abaissement de l'âge moyen à la première inscription
- * l'accroissement de la proportion de marins pêcheurs de plus de 55 ans
- * l'effondrement des effectifs des classes d'âges intermédiaires.

Tableau 9: Evolution de la répartition par classe d'âges

Classe d'âges	1979		1983		1985	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
- de 20 ans	1	0,1	24	2,5	30	3,1
20 à - de 25	28	2,3	47	4,9	50	5,2
25 à - de 30	31	2,5	70	7,3	61	6,4
30 à - de 40	160	13,1	137	14,3	112	11,7
40 à - de 45	253	20,6	93	9,7	77	8,1
45 à - de 55	553	45,1	403	41,9	381	39,9
55 et +	200	16,3	187	19,4	244	25,6

* Abaissement de l'âge de première inscription

Le mouvement de croissance de l'âge moyen d'entrée au fichier des Affaires Maritimes s'est inversé après avoir atteint un maximum en 1970 (35 ans).

Depuis 5 ans environ il se situe entre 23 et 25 ans.

La part des moins de 20 ans dans la population des enrôlés actifs est passée de 0,1% en 1979 à 2,5% en 1983 et à 3,2% en 1985.

Ramenée à la seule population âgée de moins de 30 ans (la part des moins de 30 ans dans les effectifs totaux a triplé entre 1979 et 1983 et est restée stable depuis) elle s'établit à 1,7% en 1979 , à 17% en 1983 et à 21% en 1985.

On peut y voir pour partie le résultat des activités de l'Ecole d'Apprentissage Maritime (E.A.M).

Près de 50% des pêcheurs de moins de 20 ans ont en effet reçu une formation professionnelle.

* Accroissement de la part des enrôlés âgés de 55 ans et plus et effondrement des effectifs des classes d'âges intermédiaires

Depuis 1962 le poids des inscrits maritimes actifs âgés de 55 ans et plus n'a cessé d'augmenter. En 1985 ceux ci représentent un peu plus du quart des effectifs totaux contre 19 % en 1983 et 16 % en 1979.

Compte tenu du rythme moyen de départ annuel à la retraite (période 79/85) dans 5 ans , 50% des pêcheurs de ce groupe d'âge auront quitté le fichier.

Fin Octobre 85 la pension de près de 15% des pêcheurs de ce groupe d'âges encore en activité était déjà liquidée ou en cours de liquidation.

Plus préoccupant que le gonflement des effectifs de ce groupe d'âge est le fait qu'en termes relatifs cet accroissement s'effectue au détriment de celui des pêcheurs âgés de 40 à 54 ans (particulièrement de 40 à 44 ans).

Le nombre des enrôlés d'âge compris entre 39 et 45 ans a diminué de 70% en 6 ans. Ces inscrits maritimes , potentiellement les plus actifs , ne représentent plus que 8% des enrôlés en 1985.

Compte tenu de la croissance des entrées de jeunes au fichier , on peut en déduire avec certitude , au moins pour la période 83/85 , que nombre d'entre eux quittent officiellement la pêche avant d'atteindre 45-50 ans.

Pour les deux dernières années sur un peu plus de 70 pêcheurs déclassés, 54 avaient moins de 40 ans et seulement 20 plus de 55 ans. Les cotisations que beaucoup de pêcheurs jugent trop lourdes , leur accroissement notamment suite au passage à une catégorie supérieure après 10 ans de navigation , contribuent sans doute à expliquer ce phénomène.

Quant au devenir des jeunes sortant du fichier , l'observation de la population maritime non-inscrite permettrait peut-être et pour partie de le connaître.

III. Formation et catégorie de marins

a/Formation professionnelle

Un peu moins de 15% des pêcheurs martiniquais ont suivi un enseignement spécialisé.

Compte tenu des pluri-formations , toutefois très rares (seulement 16 pêcheurs ayant suivi deux ou trois formations) les diplômés actifs se répartissent comme suit :

Permis de conduire les moteurs marins (PCM)	105
Certificat d'apprentissage maritime pêche (CAM pêche) . . .	27
Certificat de capacité	18
Certificat d'apprentissage maritime commerce (CAM commerce)	4
Brevet de lieutenant de pêche	3
Certificat de motoriste à la pêche	2
Certificat de radio-téléphoniste restreint	1

Sauf dérogation , le PCM , le certificat de capacité et celui de radio-téléphoniste restreint sont exigés pour exercer des fonctions de commandement ou d'officier sur les navires de pêche côtière ou de pêche au large.

En petite pêche , pour être patron , aucune formation n'est requise mais seulement un minimum de 36 mois de navigation. La détention d'un CAM réduit toutefois du tiers ce temps de pratique exigé.

Tableau 10: Répartition des diplômés en fonction du type de pêche pratiqué.

Type de pêche	Effectif total	Dont diplômés	%
Petite pêche	884	101	11,4
Pêche côtière	52	26	50,0
Pêche au large	19	13	68,4

L'école de pêche et d'apprentissage maritime de Trinité , outre la formation de jeunes de moins de 18 ans , assure le recyclage de marins déjà en activité.

La formule proposée aux adultes (uniquement des enseignements théoriques) ne semble toutefois pas recueillir leur totale adhésion. La très nette majorité des pêcheurs ayant reçu une formation sont des jeunes. En 1985 près de 45% d'entre eux avaient moins de 30 ans.

Tableau 11: Répartition des pêcheurs diplômés par classe d'âges

Classe d'âges	Effectifs	%
- de 20 ans	14	10
20 à - de 25 ans	21	15
25 à - de 30 ans	27	19,3
30 à - de 35 ans	30	21,4
35 à - de 40 ans	22	15,7
40 à - de 45 ans	11	7,9
45 à - de 50 ans	7	5
50 à - de 55 ans	3	2,2
55 à - de 60 ans	2	1,4
60 à - de 65 ans	1	0,7
65 et plus	2	1,4

b/ Catégorie de marins

A chaque catégorie de marins correspond un salaire forfaitaire qui sert de base au calcul des cotisations payées à l'Etablissement National des Invalides de la Marine (ENIM) et à la Caisse d'Allocations Familiales. L'appartenance à une catégorie est déterminée par la fonction, le type de pêche pratiquée, la qualification, le temps de navigation.

97% des marins pêcheurs enrôlés martiniquais se répartissent entre les catégories 3, 4 et 5.

29% des inscrits maritimes actifs ont opté pour le régime d'assurances sociales allégé (Service à taux réduit ou S.T.R ou demi rôle).

Cotisations et annuités de retraites sont réduites de moitié mais la couverture contre les risques de maladie et d'accident demeure intégrale.

Tableau 12: Répartition des marins par catégorie

Catégorie	Effectifs (dont STR)	%
1ère	1	0,1
2ième	4 (3)	0,4
3ième	247 (125)	25,9
4ième	464 (134)	48,7
5ième	213 (14)	22,3
6ième	8 (2)	0,8
7ième	6 (3)	0,6
8ième	2	0,2
9ième	7	0,7
12ième	2	0,2
13ième	1	0,1

IV. Etat matrimonial et nombre d'enfants

Plus de 69% des pêcheurs actifs inscrits maritimes âgés de 25 ans et plus sont mariés (ou veufs) , 30% sont célibataires et 0,9% divorcés.

Cette répartition par état matrimonial diffère peu de celle de l'ensemble de la population masculine de même âge (respectivement 61% , 36% , 3,2%).

Le nombre total d'enfants à charge ou l'ayant été , s'établit en moyenne à quatre par pêcheur enrôlé.

Si près de 24% des inscrits maritimes actifs n'ont pas d'enfant (16,5% si l'on exclut les moins de 25 ans) à l'inverse 40% d'entre eux en ont plus de cinq.

Tableau 13: Répartition des enrôlés en fonction du nombre d'enfants

! Nbre d'enfants !	! Pêcheurs (nbre) !	! % !
0	228	23,9
1	59	6,2
2	64	6,7
3	59	6,2
4	77	8,1
5	84	8,8
6	93	9,7
7	86	9
8	78	8,1
9	58	6,1
10 et plus	69	7,2

Les observations qui précèdent , plus particulièrement la baisse des effectifs et l'âge élevé des marins pêcheurs , attestent du désintérêt pour l'activité pêche à la Martinique.

En toutes hypothèses , les résultats économiques de la pêche traditionnelle , présentés comme médiocres , contribuent à expliquer ce phénomène.

Sans doute une forme de pêche plus fructueuse , employant des techniques plus modernes serait elle susceptible d'attirer davantage de jeunes dans la profession.

L'âge moyen relativement faible (32 ans) des inscrits maritimes pratiquant la pêche côtière en atteste.